

Montréal, le 12 avril 2017

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Simon Turmel Affaires juridiques - Hydro-Québec 75, boulevard René-Lévesque Ouest, 4^e étage Montréal (Québec) H2Z 1A4

Objet : Demande relative à la modification des Conditions de service d'électricité et

des frais afférents d'Hydro-Québec Dossier de la Régie : R-3964-2016

Maître Turmel,

Tel que prévu à la décision D-2016-159, l'audience dans le dossier cité en objet se tiendra de **9 h à 15 h, du 1^{er} au 12 mai 2017, dans la salle Cornelius Krieghoff** des bureaux de la Régie de l'énergie (la Régie) à Montréal.

Aux fins de la planification de cette audience, la Régie demande au Distributeur de lui transmettre les informations suivantes :

- les différents panels qu'il entend présenter;
- les sujets couverts par chacun (avec références à la preuve);
- leurs témoins et leurs qualifications;
- le temps prévu pour leur présentation;
- le temps prévu pour interroger chacun des intervenants, le cas échéant;
- le temps prévu pour son argumentation; et
- tout autre commentaire utile à l'établissement du calendrier et permettant d'assurer le bon déroulement de l'audience.

Le cas échéant, la Régie demande au Distributeur de préciser les sujets qu'il ne prévoit pas traiter de façon spécifique lors de l'audience.

www.regie-energie.gc.ca

Enfin, la Régie demande au Distributeur de l'informer s'il entend soulever des moyens préliminaires.

Les informations requises par la présente devront être déposées à la Régie au plus tard le 19 avril 2017 à 12 h.

Veuillez agréer, Me Turmel, l'expression de nos sentiments distingués.

Pierre Méthé pour Véronique Dubois, avocate Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml